

Ecole communale André HECQ

Rue de Dinant 6
1401 BAULERS
Tél : 067/84 18 38

Projet d'établissement d'application de septembre 2020 à juin 2023

Présentation du cadre scolaire :

Une des 3 écoles communales fondamentales officielles organisées par la Ville de Nivelles, située dans un site calme, verdoyant, au centre d'un des 4 villages de l'entité de Nivelles.



- Notre projet d'établissement a été élaboré sur base :**
- **des objectifs généraux définis par la Fédération Wallonie-Bruxelles**
 - **des projets éducatifs et pédagogiques du Pouvoir Organisateur.**

Notre projet d'établissement :
ce qui se fait,
ce qui se fera à l'école
pour avancer vers ...

Les objectifs généraux définis par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Faire de chaque élève une personne épanouie, apte à occuper une place active dans la société, un citoyen responsable en offrant à tous des chances égales d'émancipation sociale.



Le projet éducatif du Pouvoir Organisateur (la Ville de Nivelles)

Par l'adhésion au décret « neutralité » de 2003, former des citoyens libres, responsables disposant d'outils et de connaissances nécessaires à leur développement intellectuel, physique, social et respectueux des différences.



Le projet pédagogique du Pouvoir Organisateur.

Promouvoir une pédagogie active, participative, diversifiée qui sollicite la contribution de l'élève.

Respecter le rythme de travail de chacun.

Favoriser le développement des aptitudes de chacun dans les domaines culturels, artistiques, sportifs.

Socialiser les enfants.

Provoquer la conquête de l'environnement et l'éducation à la santé.

Eveiller à la citoyenneté et à la philosophie.

Assurer une continuité éducative.



En organisant un continuum pédagogique structuré en étapes et cycles, par le biais du travail collaboratif, des échanges entre enseignants afin de permettre à chaque enfant d'acquérir des compétences et des savoirs dans le respect des référentiels choisis par le Pouvoir Organisateur (constitués des socles de compétences et des programmes du C.E.C.P.) en privilégiant l'évaluation formative et la différenciation.

Les objectifs et les structures :

Notre établissement étant une école fondamentale, une section maternelle et une section primaire y sont organisées.

La section maternelle permet aux jeunes enfants

- de développer la pratique du langage et de la communication
- d'épanouir leur personnalité naissante par
 - l'éveil mathématique, scientifique, esthétique,
 - la prise de conscience de leur corps, de l'espace et du temps
 - l'acquisition d'habiletés et de l'autonomie
 - l'apprentissage de la vie en commun.

Elle participe aussi au dépistage des difficultés sensorielles, motrices ou intellectuelles et favorise leur traitement précoce.

La section primaire a pour objectif fondamental l'apprentissage des bases de la lecture, de l'écriture et des mathématiques ainsi que leur approfondissement progressif et structuré. Elle permet à l'enfant d'étendre sa conscience du temps, de l'espace, des objets du monde moderne et de son propre corps. L'initiation à une langue étrangère contribue à l'ouverture de l'élève sur le monde.

Ce continuum pédagogique est structuré en 2 étapes et chaque étape en 2 cycles.

1^{ère} étape :

1^{er} cycle : de l'accueil à la 2^{ème} maternelle (2ans et ½ à 5 ans)

2^{ème} cycle : de la 3^{ème} maternelle à la 2^{ème} primaire (5 ans à 8 ans)

2^{ème} étape :

3^{ème} cycle : la 3^{ème} et la 4^{ème} primaire (8 à 10 ans)

4^{ème} cycle : la 5^{ème} et la 6^{ème} primaire (10 à 12 ans)

Au terme de chaque étape, une épreuve d'évaluation externe commune à tous les élèves des 3 écoles communales de Nivelles est organisée en fin de 2^{ème} primaire. L'épreuve externe certificative commune menant à l'obtention du Certificat d'études de base est passée en fin de 6^{ème} primaire. Une épreuve non certificative commune aux élèves de 4^{ème} année des 3 écoles communales de Nivelles est également organisée.

Chacun des 4 cycles est organisé en classes d'âges ou groupes horizontaux.

Au sein de chaque cycle et non pour une classe isolée sont organisés :

- des projets communs
- des ateliers verticaux (regroupant des élèves d'âges différents) ou/et interclasses (regroupant des élèves d'un même niveau d'âge mais issus de classes parallèles).

Au cours de toute activité, un ou différents objectifs seront visés :

- L'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- La construction de la personnalité par sa propre activité.
- L'apprentissage de la vie en commun : acquisition de l'autonomie et de la socialisation.
- La prise de responsabilités.
- La coopération.
- La confiance en soi.
- La gestion des conflits socio-cognitifs.

Ces ateliers visent ...

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> L'acquisition des compétences plus spécifiques à chaque âge.<input type="checkbox"/> La construction, la structuration, la mise en application et la vérification des connaissances. | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> La possibilité d'exercer une même compétence en différentes situations, proposées par différents enseignants et donc via des méthodes de travail et des personnalités différentes. |
|--|---|

Les élèves de la section primaire reçoivent 4 fois par année scolaire, un bulletin commun à chaque cycle (donc complété sur 2 années d'études) reprenant des notes chiffrées.

Ils disposent également d'une farde regroupant les contrôles effectués tout au long de l'année. Les objectifs du contrôle sont définis et leur niveau d'acquisition est précisé.

Par année scolaire, un thème général, moteur de différentes activités tant horizontales que verticales, est déterminé.

Moyens et actions concrètes utilisés pour atteindre les 7 objectifs définis dans le projet pédagogique du Pouvoir Organisateur :

1. Promouvoir une pédagogie active, participative et diversifiée qui sollicite la contribution de l'élève :

Moyens utilisés :

- La pédagogie active, au travers de différents thèmes ou projets
- La résolution de problèmes, de défis par l'observation, la construction, la justification, la création, l'intégration.

La matière sera acquise de manière diversifiée, par manipulation, par rapport à des référents existants et / ou créés par les enfants (voir règlement des études : des moyens pour aider les enfants à produire un travail scolaire de qualité)

Exemples concrets :

- Monter un spectacle pour les parents ou d'autres classes.
- Collaborer à un spectacle.
- Monter une exposition.
- Préparer un voyage, une excursion.
- Organiser une fête de classe.
- Participer à différents concours.
- Inviter des organismes extérieurs à présenter leurs animations.
- Participer à un aménagement aux abords ou à l'intérieur de l'école (embellissement du cadre de vie).
- Inventer les histoires.
- Associer les grands-parents à un projet.
- Gérer un milieu de vie.
- Organiser ou/et participer à une activité lucrative annuelle.

- 2. Respecter le rythme de travail de chacun et son approche des connaissances par la pratique d'une pédagogie différenciée qui veille à ne pas décourager les plus faibles et qui invite les plus forts à poursuivre leur progression**
- en variant les procédés d'apprentissage**
 - en alternant les moments collectifs et individuels**
 - en permettant à chacun de suivre son cheminement en utilisant les outils qui lui conviennent le mieux, tout en apprenant à s'en détacher progressivement.**

Moyens utilisés :

- Mise à disposition et / ou construction de matériel de manipulations diversifié
- Variations des supports : écrits, oraux, dessinés, audio-visuels
- Exercices taxonomiques
- Analyse des erreurs
- Contrat d'exercices
- Fichiers
- Ateliers dirigés et/ou autonomes
- Remédiation et dépassement
- Gestion mentale, brain gym, méthode Félicitée
- Groupes de besoin, groupes d'intérêt, de conception
- Organisation de l'année complémentaire (voir règlement des études)
- Collaboration avec les intervenants extérieurs à l'école : logopède, centres de santé (P.S.E.), de guidance, centre P.M.S., psychologue, psychomotricien.
- Intégration temporaire totale ou partielle ou permanente totale ou partielle pour les élèves à besoin spécifiques déjà scolarisés ou non au sein de notre établissement. Notre école accueille des élèves en difficultés d'apprentissage dont certains étaient jusqu'ici orientés vers l'enseignement spécialisé de type 8.

Depuis septembre 2010, tel que prévu par le décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé, l'équipe enseignante met en place une stratégie d'accompagnement adaptée avec une école d'enseignement spécialisé de type 8 en vue d'obtenir une aide spécifique pour ces élèves par le processus de l'intégration .

Favoriser le développement des aptitudes de chacun dans des domaines langagiers, culturels, artistiques, sportifs :

Moyens utilisés :

- Présence d'une bibliothèque au sein de chaque classe. En section maternelle, adhésion au service de bibliothèque itinérante "Place aux livres" proposé par la province de Brabant Wallon qui propose une animation mensuelle.
- Pratique d'ateliers : scientifiques, artistiques, culinaires, ...
- Visite de musées, d'expositions , ...
- Invitation de personnes-ressources : artiste, écrivain, ...
- Projet propre à l'éducation physique : sur avis favorable du conseil de participation, passage de l'horaire hebdomadaire des élèves de la section primaire de 28 à 30 périodes de cours obligatoires afin d'organiser un complément au cours d'éducation physique. En 3^{ème} maternelle, l'activité est aussi organisée mais intégrée à l'horaire hebdomadaire qui comprend obligatoirement 28 périodes : organiser des cours de natation dès la 3^{ème} maternelle en complément des activités de psychomotricité en maternelle et de l'éducation physique en primaire.
- Encourager l'enfant à pratiquer un sport en dehors du cadre scolaire grâce à des formations organisées en collaboration avec des clubs sportifs de la région.
- Découvrir la compétition en participant à des tournois ou lors d'activités internes et externes à l'école.
- Projet d'éveil aux langues : amener l'enfant à prendre conscience qu'il fait partie d'une société multiculturelle et plurilingue (voir page 9)

3. Socialiser les enfants :

Leur apprendre à vivre dans un monde démocratique.

Participer à la gestion de la classe. Communiquer

Etre attentif à faire respecter ses droits et remplir ses obligations.

Moyens utilisés :

- Le travail en équipes, le travail en ateliers : voir plus haut
- Echanges avec d'autres écoles : visite d'écoles secondaires au 4^{ème} cycle
- Aménagement territorial des cours de récréation
- Collaborer avec notre agent de quartier
- Collaborer à la découverte et au maintien du patrimoine historique du village

Voir aussi éducation à la citoyenneté

4. Provoquer la conquête de l'environnement :

Moyens utilisés :

- Aménagement d'espaces extérieurs (coin vert, verger, potager, mare, hôtel à insectes), en parallèle avec le projet santé
- Etude d'un autre milieu :
 - Voyage d'étude d'un demi-jour ou d'un jour organisé avec une classe (ou 2) de même niveau d'âge ou en continuité : visite de ferme pédagogique, de musée, d'exposition, de foire, d'institution ...
 - Découverte d'un biotope au fil des saisons
 - Classes de dépaysement:

- classes de mer pour tous les élèves du 2^{ème} cycle, (M3 à P2, en départs échelonnés), 3 ou 4 jours, 2 ou 3 nuits, tous les 3 ans, prochain départ : entre mars et juin 2022
- classes de citoyenneté et de développement durable, à Florenville (Chassepierre) pour les élèves de 4^{ème} primaire, 5 jours, 4 nuits, chaque année en octobre
- classes de neige d'une dizaine de jours au 4^{ème} cycle, tous les 2 ans, prochain départ : février 2022

Participation à des campagnes de sensibilisation :

- à la santé : mutualité, A.P.A.Q.-W., école du mouvement, Vise ta forme
- à la sécurité routière : brevet pro-vélo en 5^{ème} primaire, I.B.S.R., piste de sécurité routière provinciale (I.P.E.T.)
- à la lecture
- aux dangers d'internet : Clic safe (Belgacom, Child Focus)
- au racket, au harcèlement (séance d'information donnée par notre agent de quartier)
- projets ponctuels relayés par le Pouvoir Organisateur (la ville de Nivelles)

5. Assurer une continuité éducative :

Moyens utilisés :

- Répartition du contenu des apprentissages sur la durée du cycle.
- Dès le 3^{ème} cycle, apprentissage d'une seconde langue (néerlandais ou anglais, selon le choix des parents) à raison de 2 périodes par semaine, 4 années consécutives. L'évolution de cet apprentissage est répertorié dans un portfolio qui suit l'élève durant les 4 années.
- Etablissement et/ou utilisation d'un classeur de matières
- Bulletins uniformisés par cycle pour la section primaire
- Farde de contrôles permettant de visualiser les objectifs atteints en primaire.
- Concertation entre titulaires

- En fin d'année, en primaire, épreuves d'évaluations sommatives communes pour les classes parallèles.
- Organisation des ateliers en fonction d'une même compétence.
- Passage des référentiels utilisés par l'enfant lors du changement de classe : valise, livres, cahiers ou fardes.

6. Eveiller à la citoyenneté :

- Conseil de classe, médiation de classe (initiation à la démocratie directe)
- Participation au Conseil Communal des enfants (démocratie indirecte)
- Gestion des tâches journalières en classe, au réfectoire
- Aménagement territorial des cours de récréation en vue d'éviter les conflits
- Mise en place d'un projet citoyen avec l'agent de quartier
- Correspondance avec les autorités communales pour certains projets
- Visite d'institution sociale, communale ou provinciale
- Transmission du devoir de mémoire, collaboration avec l'asbl "Du côté des champs" pour préserver les traces historiques du village de Baulers, participation à la commémoration de la bataille de Baulers de mai 1940
- Notre établissement adhère au décret « neutralité » de 2003 précisant
 - que tout fait doit être exposé et commenté avec la plus grande objectivité possible
 - le respect des libertés et droits fondamentaux
 - le droit d'exprimer librement son opinion
 - la garantie de choix entre l'enseignement d'une des religions reconnues ou de la morale non confessionnelle ou de la citoyenneté-philosophie, suite à l'entrée en vigueur du décret citoyenneté-philosophie, en septembre 2016.
 - l'abstention de tout dénigrement, par les titulaires de cours philosophiques, envers les positions exprimées par leurs collègues de cours parallèles.

☐ Etant pluraliste, différents cours philosophiques y sont organisés, les maîtres spéciaux organisent un ou deux fois par an un cours regroupant tous leurs élèves et poursuivent des objectifs communs :

- Action sur les droits de l'enfant
- Invitation de personnes – ressources, témoins, responsable religieux
- Campagne de la fondation Damien, Arc-en-ciel ou toute autre action de solidarité
- L'éveil à la tolérance et l'ouverture aux différentes philosophies de vie.

7. Provoquer l'éducation à la santé :

Projet santé

Idee - maîtresse : Je suis en bonne santé. A l'école, j'évolue, je grandis dans un environnement que je respecte, que j'améliore pour permettre à tous de mieux y vivre tout en protégeant la nature.

OBJECTIFS	MOYENS MIS EN PLACE	Partenaires
<p>Favoriser le développement d'aptitudes individuelles et sociales et agir sur les facteurs environnementaux qui influencent le bien-être et la santé des personnes qui côtoient l'école quotidiennement</p> <p>Offrir aux élèves un environnement physique sain et sécurisé.</p> <p>Développer des dispositifs qui favorisent la participation de tous à l'amélioration de cet environnement</p>	<p>Organiser des campagnes de sensibilisation (slogan, journée thématique, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour limiter le bruit au réfectoire • pour respecter le travail des techniciennes de surface • pour prendre soin de ses effets personnels et les ranger • sur l'alimentation équilibrée (collations santé) • sur l'hygiène personnelle • sur l'éducation à la santé et à l'environnement <p>Aménager les cours de récréation</p> <p>Aménager un coin ombragé</p> <p>Adapter la hauteur des sanitaires en fonction de la taille des élèves de maternelle</p> <p>Réduire les déchets, les trier, les recycler :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux campagnes « consommer moins, consommer mieux » • Limiter le gaspillage du papier et des copies 	<p>PSE</p> <p>Mutualités</p> <p>Visa ta forme</p> <p>Apaq-W</p> <p>Ecole du mouvement</p> <p>Adalia</p> <p>CLPS B-W lutte contre le harcèlement</p> <p>Ville de Nivelles (long terme)</p> <p>Ville de Nivelles (long terme)</p> <p>Good Planet</p> <p>IBW</p>

